



MINISTERE DE LA JUSTICE

ETUDE DE MAITRE MOHAMED BANGOURA

COMMISSAIRE PRISEUR PRES LES COURS ET TRIBUNAUX DE CONAKRY

BP : 4206 Tel : +224-625-45-07-13 E-mail : bangouramohamed0192@gmail.com

Quartier Tombo / commune de Kaloum Conakry



ORIGINAL

PLACARDS

L'an deux mille vingt –Six

Et le 02 Juillet

A la requête de l'Agence de Gestion et de Recouvrement des Avoirs Saisis et Confisqués (AGRASC), demeurant à la cité des nations, villa N°10, Kaloum, Conakry, République de Guinée.

Agissant en vertu de **l'ordonnance N°79/CAB/P/TPI/S/2026 en date du 24 Juin 2026**, rendue par le Tribunal de Première Instance de Siguiiri.

Le Commissaire-priseur près les Cours et Tribunaux de Conakry, demeurant au quartier Tombo, Commune de Kaloum, Conakry porte à la connaissance du public qu'il sera procédé le **Jeudi 23 Juillet 2026** à partir de **10 heures** du matin dans l'enceinte du Tribunal de Première Instance de Siguiiri, à la Vente aux enchères publiques des Biens saisis et Confisqués ci-après :

DIX (10) Véhicules

1. Véhicule de marque TOYOTA, immatriculé AA 719 FA, couleur grise.
2. Véhicule de marque TOYOTA, immatriculé AA 128 AB, couleur Blanche.
3. Véhicule de marque TOYOTA, immatriculé AA 607 FT, couleur grise.
4. Véhicule de marque MAZDA, immatriculé AO, 2375, numéro de série 02, couleur Blanche, étiquette effacée.
5. Véhicule de marque NISSAN, immatriculé AD 2067, numéro de série 04, couleur grise, étiquette effacée.
6. Véhicule de marque SUZUKI, immatriculé GYX 9666 OHIO, couleur grise.
7. Véhicule de marque NISSAN ALMERA, immatriculé RC 1249 T, couleur rouge.
8. Véhicule de marque PEUGEOT, non immatriculé, couleur grise.
9. Véhicule de marque PEUGEOT, immatriculé RC 9621-T, couleur rouge.
10. Véhicule de marque TOYOTA, non immatriculé, couleur grise.

TOTAL : 10 VEHICULES

Conditions de la vente

1. Les enchères s'ouvriront sur le premier prix.
2. La vente sera faite au plus offrant et au dernier enchérisseur.
3. Le paiement sur place est obligatoire et l'enlèvement est immédiat accompagné par une fiche de vente dûment signée par le Commissaire-priseur.
4. Le produit de cette vente aux enchères sera intégralement versé au compte de dépôts et de

consignations (CDC) numéro de compte :
2011000148 ouvert dans les livres de la
BCRG, et en dresser procès verbal.

5. Le coût du présent exploit est de **250 000GNF**

LE COMMISSAIRE- PRISEUR



Maître Mohamed Bangoura